

WILAYA : AIN DEFLA
 DAIRA: EL ABADIA
 COMMUNE : AIN BOUYAHIA
 N.I.F COMMUNAL : 42300200004404501032

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions d'articles 40 et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Conformément au procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres (séance d'évaluation des offres) N°35 du 23.10.2025.

Le président APC d'Ain Bouyahia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2025, publié le 07.10.2025 dans les journaux «الوسيط المغربي» et «PLANETE SPORT» et les journaux électronique " الشبكة الجزائرية للأخبار " et "L'Espoir Libéré " et le BOMOP ; que le marché est provisoirement attribué comme suit:

Désignation d'opération	Lesoumissionnaire	NIF	Note de l'offre technique	Montantde l'offre en TTC(DA)	délai de réalisation	Observation
Réalisation d'une cantine scolaire de 200 repas à l'école primaire chahid MADIHA MOHAMED dite bouroumi	TABOUNI AHMED Entreprise de Travaux Bâtiment TCE - Chlef	17602120050219000000	35,50/60 points	22.833.184,50 DA	120 jours	-Qualification -offre technique qualifié -moins disant

Conformément aux dispositions d'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 de la loi N°23-12 du 05.08.2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

-Les soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation des offres peuvent se rapprocher du service d'équipement et travaux neufs de la commune dans les trois (03) jours à partir du date de première parution de cet avis aux journaux national ;la presse électronique ou BOMOP

-Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de dix (10) jours à partir du date de première parution de cet avis aux journaux national ;la presse électronique ou BOMOP.

FAIT A AIN BOUYAHIA LE :.....
 P/APC